

La Commune

LE ROUGET -PERS

MAIRIE INFO
Janvier 2025



Lettre d'information



Le Mot du Maire

En ce début d'année 2025, un contexte international anxiogène et un contexte national morose n'invitent pas à la sérénité. Que d'incertitudes pour les uns et les autres, que de questionnements pour les communes.

Des textes de lois inachevés, des décrets non publiés,... incitent à la prudence. Quelles seront nos marges de manœuvre pour construire le budget 2025 de la commune ? Difficile de le dire à cet instant. De plus, le contexte économique de nos territoires est très fragile, nous en avons bien conscience. Néanmoins, il faut positiver et il convient de nous projeter.

Dans une société où le chacun pour soi et l'intérêt particulier sont souvent exacerbés il convient d'œuvrer pour l'intérêt collectif, le bien commun. C'est le fondement même de l'action de vos élus municipaux : être au service de tous pour que notre commune conserve son dynamisme et son attractivité.

Le Rouget-Pers, nous en sommes convaincus, possède de nombreux atouts. J'en veux pour preuve l'ouverture de la boutique de créateurs « Crapicrapouille » d'Audrey, la reprise du salon de coiffure « M&Vous » par Marjorie ou du « Café de la Place » par Jean-Géraud et Carole et enfin, avec le soutien de la commune l'installation de Sonia au sein de son magasin d'optique « Rouget Verres ». L'année 2024 a également vu de beaux projets communaux se réaliser.

En 2025, nous continuerons à accompagner dans la mesure de nos moyens les porteurs de projets, à maintenir nos services et à faire en sorte de pouvoir accueillir de nouveaux habitants.

Cette lettre d'information vous donnera un aperçu rapide de l'actualité communale. Lors de la cérémonie des vœux, plus de détails vous seront apportés. Aussi, je vous invite bien chaleureusement à y assister le vendredi 24 janvier à 19 h à la salle polyvalente.

Je remercie les associations et les commerçants qui animent notre commune et participent ainsi au « bien vivre ensemble ».

Je salue et remercie l'ensemble de nos agents pour leur engagement et leur investissement aux services de tous.

Et en ce début d'année, au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal, je souhaite à chacun d'entre vous une très belle année 2025, qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite.

Bien Cordialement,
Gilles COMBELLE.
Maire du Rouget-Pers
Vice-président du Conseil Départemental

INVITATION

Monsieur le Maire et l'ensemble des conseillers municipaux vous invitent, habitants, commerçants, artisans, professionnels de santé, services et associations du Rouget-Pers à partager un moment de convivialité à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux :

vendredi 24 janvier à 19 h à la salle polyvalente du Rouget.

Cela s'est passé en 2024 !

La rénovation de la Mairie achevée

C'est désormais effectif, chacun peut venir à la Mairie et y être accueilli dans des conditions adaptées. Totalement rénovés, les trois niveaux du bâtiment sont dédiés aux services à la population. Indépendamment de la partie postale, le côté Mairie abrite les services administratifs de la commune, mais également les bureaux de l'ADMR du Ségala, de l'association Dispo-Services et du Syndicat des Eaux de la Fontbelle. Par ailleurs des bureaux de permanences sont à disposition des services sociaux du Conseil départemental ou de la Mission Locale.

Ces travaux ont permis de rendre accessible l'ensemble des locaux mais également d'en assurer la rénovation thermique. La chaudière à bois installée alimente un réseau de chaleur qui assure le chauffage du bâtiment Mairie-Poste, mais également du groupe scolaire avec ses 4 appartements et de la maison de santé.

Cette « maison commune » qui appartient à tous les Rouget-Persois est l'aboutissement d'un projet d'une grande qualité réalisé par des entreprises du territoire. Chacun peut en être fier, car il préserve et met en valeur un bâtiment qui fait partie de l'histoire de notre commune.

Une journée porte ouverte sera prochainement proposée à l'ensemble des habitants de la commune afin que ceux qui le souhaitent puissent le visiter.



« Rouget-Verres », un nouveau commerce sur la commune

Après l'avoir rachetée, la commune a procédé aux travaux de rénovation de cette ancienne supérette située avenue du 15 septembre 1945. Ainsi, deux cellules commerciales y trouveront leur place en rez-de-chaussée.

La première est d'ores et déjà occupée. Sonia LAPORTE, opticienne vous y accueillera avec professionnalisme. Un vrai service de proximité avec contrôle de la vue, adaptation de lentilles, réparation,... et un large choix de montures pour tous les goûts et pour toute la famille.

La seconde cellule sera occupée par l'agence GROUPAMA qui conforte son offre de services sur notre commune et sur le territoire.

Ce beau projet concrétise l'action volontariste des élus communaux pour renforcer l'attractivité du Rouget-Pers.



Tour de France au Rouget-Pers, une journée mémorable

61 ans après son premier passage dans Le Rouget, le Tour de France était de retour sur notre commune le jeudi 11 juillet 2024. Cette journée restera incontestablement un grand moment avec une ambiance festive exceptionnelle et une affluence record, comme rarement vue dans notre bourg.

La rue de Mazarguil entièrement rénovée

Menés conjointement par la commune du Rouget-Pers, le Conseil départemental et le Syndicat des Eaux de la Fontbelle, les travaux d'aménagement de la rue de Mazarguil sont achevés. La rénovation des réseaux d'eau, de la chaussée, la création d'un cheminement piéton et la mise en place de chicanes pour réduire la vitesse des véhicules rendent, cette rue plus agréable et surtout sécurisée.



Les projets en cours

Vidange du plan d'eau « Moulin du Teil », une opération réglementaire imposée

Un arrêté préfectoral nous l'imposant, la commune, en partenariat avec le Syndicat Mixte du Célé et l'Association de Pêche, a procédé à la vidange de l'étang du Moulin du Teil au Rouget. Ce dernier a donc été totalement vidé.

Cette vidange permet de vérifier l'état de la digue et de ses ouvrages, et de procéder aux éventuelles opérations d'entretien ou travaux de réhabilitation nécessaires.

Une première phase d'étude nous indique que nous aurons certainement l'obligation de réduire le volume du plan d'eau, actuellement estimé à 87 000 m³, pour le ramener à moins de 50 000 m³.

Afin de pouvoir faire les arbitrages, les élus attendent les différents scénarios qui doivent leur être présentés en cours d'année. C'est pourquoi, il ne pourra malheureusement pas être remis en eau pour cet été 2025.



Un bâtiment pour accueillir le SIVU et le chantier d'insertion

En réponse aux diverses sollicitations, la création d'un bâtiment, sur la zone d'Esternes route de Roumégoux, pour héberger deux cellules d'activités apparaît nécessaire.

L'une pour accueillir les services techniques du Syndicat des Eaux de la Fontbelle dont le périmètre d'activité va s'étendre ; l'autre pour l'atelier du chantier d'insertion

porté par l'association DISPO-SERVICES, actuellement hébergé dans des locaux communaux en centre bourg.

La consultation des entreprises pour la réalisation des travaux doit être prochainement engagée.

Un éco-projet pour le cimetière du Rouget

Pour des raisons de sécurité, une partie du mur du cimetière a été démolie. De très mauvaise qualité l'ouvrage menaçait de s'écrouler.

Sur proposition du cabinet Teyssou, le mur sera remplacé par une haie végétale doublée d'une clôture.

Par ailleurs, toujours dans une démarche d'écoresponsabilité et suite à l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires, il a été décidé de procéder à la végétalisation des allées.

Cette végétalisation naturelle peut paraître dans un



premier temps quelque peu inesthétique et les élus en sont bien conscients.

En effet, cette démarche prendra plusieurs années et elle nécessite un temps d'acceptation par chacun.

Restauration des mobiliers de l'église de Pers engagée



Envisagés par l'ancienne commune de Pers, les travaux de conservation et de restauration des objets mobiliers de l'église Saint-Martin de Pers n'avaient à l'époque pu être menés. Ils sont maintenant engagés par la commune nouvelle du Rouget-Pers avec un accompagnement des services du Conseil départemental.

Plusieurs phases sont prévues :

- Tout d'abord, c'est la statue Saint-Roch en bois polychrome et doré des XVII^e-XVIII^{ème} siècle qui sera restaurée.
- Dans un même temps le retable du maître-autel (bois sculpté doré, polychrome, marbre rose, huile sur toile, XVII^e-XVIII^e siècle) fait l'objet d'un diagnostic.
- Enfin, le retable de la chapelle latérale sud et ses statues (bois doré sculpté et peint, XVII^e siècle) seront étudiés, là aussi en vue d'une restauration.

L'ensemble de ces opérations seront réalisées sur plusieurs années en raison des contraintes techniques et de l'obligation de s'inscrire dans une programmation des financeurs qui accompagneront la commune.

Des rues et des réseaux à réhabiliter

Suite au diagnostic des réseaux humides (pluvial et assainissement) de la commune, plusieurs secteurs ont été identifiés comme source de dysfonctionnements.

D'ores et déjà, les réseaux séparatifs de Buffefri, de Côte Rouge ou encore de Mazarguil ont été traités. Ces travaux de mise aux normes ont concerné à la fois l'espace public mais également les propriétés privées.

Le diagnostic du réseau d'assainissement collectif du bourg de Pers est en cours.

En 2025, restent à investiguer les rues des Ecoles et du Stade au Rouget. En partenariat avec l'agence départementale « Cantal Ingénierie et Territoire », la consultation pour le choix du maître d'œuvre est en cours. Ce dernier devra définir les travaux à réaliser pour que les élus puissent les valider.

Restera encore à étudier le secteur de Gare et de la rue des Saules.

Tous ces travaux sont des préalables imposés par l'Etat avant d'engager la rénovation complète de la station d'épuration de Guizalmon.

Nouveaux équipements sportifs

Le Rouget-Pers possède un complexe sportif déjà conséquent comprenant court de tennis, terrain de foot, city stade, piscine ainsi que des terrains de pétanque. Afin de compléter et de diversifier l'offre sportive de la commune, un terrain de padel ainsi qu'une aire de fitness vont être réalisés.

Les consultations des entreprises sont en cours avec l'objectif d'un engagement des travaux au cours du premier semestre 2025.



La commune retrouve la maîtrise du multiple rural de Pers

Suite à la cessation d'activités et la liquidation judiciaire du multiple rural de Pers « La Cantine », les élus ont proposé de racheter le matériel restant et la licence IV. La proposition a été acceptée par le liquidateur. Aussi, dès finalisation des démarches administratives, la commune reprendra possession des lieux avec l'objectif d'y réinstaller une activité.

En bref

Des études en cours

Labellisée Petites Villes de Demain, la commune du Rouget-Pers bénéficie d'un soutien financier pour réaliser un certain nombre d'études. Ainsi, plusieurs sont en cours :

- en partenariat avec le cabinet HEMIS et le Conseil d'Architecture du Cantal (CAUE) une réflexion est engagée concernant l'aménagement de la place avec son extension naturelle sur l'avenue du 15 Septembre 1945. Cette démarche permettra de lancer un concours pour retenir un maître d'œuvre qui « dessinera » le futur projet ;
- une étude de revitalisation commerciale menée conjointement avec les communes de Laroquebrou, Maurs, Montsalvy et Saint-Mamet explore les pistes d'action pour redynamiser le tissu commercial de

nos bourg-centre (observation, animation, communication,...) ;

- le diagnostic de la piscine est engagé. L'équipement a subi l'usure du temps et nécessite désormais d'important travaux de mise aux normes. Cette étude évalue l'état général de la structure et doit chiffrer les investissements nécessaires à sa réhabilitation. En fonction des résultats et des scénarios proposés les élus devront faire des choix ;
- en concertation avec l'association de chasse, la réfection du local de Pers permettra d'offrir aux chasseurs un espace répondant aux normes actuelles ;
- enfin, la communauté de communes mène une étude stratégique sur le site des Bains du Rouget. L'objectif étant de trouver le positionnement et un équilibre économique supportable pour ce complexe SPA/balnéo/hébergements.

